



UNIVERSITÉ DE GENÈVE
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

PV provisoire – Corprof du 13.03.06, 16.00-17.30, salle sociologie

Présent : Sandro Cattacin (SC), Jean Kellerhals (JK), Uli Windisch (UW), Franz Schultheis (FS), André Ducret (AD)

Excusé : Jean-Michel Bonvin (J-MB), Mathilde Bourrier (MB)

Points	Thème et décision	En charge	Délai
1.	Adoption du PV		
Décisions	Adopté		
2.	Personnel – diverses informations SC informe des difficultés du début semestre avec l'engagement de Keller (cc) et l'inscription du séminaire de Stolz. Des solutions sont en cours d'être adoptées.		
3.	Mastère – état des travaux d'application Présentation du tableau de mastère actuelle et explication des divers rubrique. Justification de la passerelle à 30 crédits par le but d'ouvrir au maximum aux sciences sociales le mastère en sociologie.		
4.	Règlement « Corprof »		
Décisions	Le règlement est adopté (annexe 1)		
5.	Postes au concours – commentaires sur la liste, la stratégie La discussion n'est pas verbalisée		
Divers	a) Comité des sages Il y a un accord de créer un comité des sages, qui pourras être convoqué lors des journées de réflexion annuelles du département. Il est accordé d'y convier les personnes suivantes : Jacques Coenen-Huther,	sc	

Patrick de Laubier, Christian Lalive d'Epinay, Jean Ziegler. La décision finale à ce sujet se fera sur la proposition d'un document de travail

Convention avec l'Université de Nitra sc
Il faut vérifier les conditions cadres d'un accord,
notamment la compatibilité avec les ressources
actuelles du département. On principe, on entre dans
cette convention. SC étudie d'ici le prochaine
corprof la convention proposée

Ecole doctorale : AD informe qu'il est en train de ad
signer une convention avec Grenoble. AD prend
aussi contact avec Lyon

AD informe de l'Apéro de Carnet de Bord ad

AD informe que nous allons participer à une réunion ad/sc
de la COROCOSO

SC/220306

3.
4.
5.
Divers

SC/130306
approuvé : date

Annexe 1 : Composition, décisions au sein du Conseil des professeurs du Département de sociologie

Le Conseil des professeurs du Département de sociologie est composé par

- Les professeurs ordinaires (*Conseil des professeurs ordinaires* du Département de sociologie). Il décide des affaires du département qui lui sont conférés par la loi universitaire)
- Les membres stables du corps enseignant et les professeurs adjoints (*Conseil des professeurs élargi* du Département de sociologie). Il décide des affaires courant et stratégiques du département.

La décision sur la participation d'un membre du corps enseignant au Conseil des professeurs élargi est pris à l'unanimité par les professeurs ordinaires et adjoints.

La possibilité d'inviter ponctuellement ou stablement des autres membres du département au Conseil des professeurs élargi pour y assister sans droit de vote existe. Ces invitations sont faites sur la base d'une proposition d'un membre du Conseil des professeurs élargi. L'accord de la majorité du Conseil des professeurs élargi est nécessaire pour inviter un membre du département.

Composition actuelle du *Conseil des professeurs ordinaires*

Sandro Cattacin, Jean Kellerhals, Franz Schultheis, Uli Windisch

Composition actuelle du *Conseil des professeurs élargi*

Jean-Michel Bonvin, Sandro Cattacin, André Ducret, Jean Kellerhals, Franz Schultheis, Uli Windisch

SC/170306